

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2013 à 19 h 30, à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :           M.M. Christian Baril           maire  
                                  Daniel Demers           conseiller siège #1  
                                  M<sup>me</sup> Sylvie Demers       conseillère siège # 2  
                                  M.M. André Potvin       conseiller siège #4  
                                  Ulrich Binggeli        conseiller siège #6

Est absent :                M. Daniel Lahaie        conseiller siège # 3  
                                  René Caron            conseiller siège #5

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par M. Christian Baril, maire. M<sup>me</sup> Marie-Hélène Arseneau, fait fonction de secrétaire.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par M. Christian Baril, maire. Un avis de convocation a été signifié à chaque membre du conseil, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION #2013-07-187

Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que décrit :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Réfection des trottoirs;
4. Période de questions;
5. Clôture de la séance.

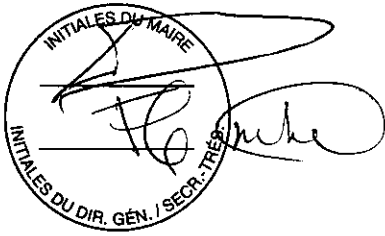
#### 3. RÉFECTION DES TROTTOIRS RÉSOLUTION #2013-07-188

Considérant que des travaux d'asphaltage sont prévus sur la 12<sup>e</sup> Avenue à l'été par le MTQ;

Considérant que les trottoirs sont à refaire;

Considérant la soumission des Entreprises Ronald Beudet inc. pour la réfection de trottoirs sur une distance de 500 pieds au coût de 20,30 \$ du pied linéaire plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. André Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de profiter des travaux du MTQ pour refaire les trottoirs en acceptant la soumission reçue des Entreprises Ronald Beudet inc., pour la réfection de trottoirs sur une distance de 500 pieds au coût de 20,30 \$ du pied linéaire plus les taxes applicables, et ce, conditionnellement à ce que les travaux puissent être effectués avant le passage du MTQ.



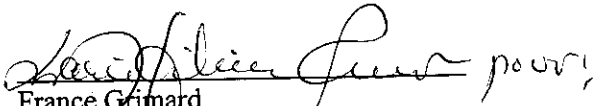
**Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent**

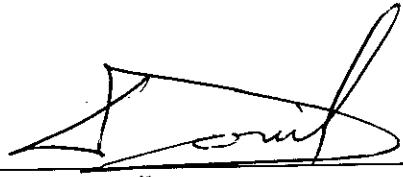
**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE  
RÉSOLUTION #2013-07-189**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M<sup>me</sup> Sylvie Demers à 19 h 45 h.

  
France Grimaud  
Directrice générale et sec.-trésorière

  
Christian Baril  
Maire